

Formation RGPD : Comprendre le RGPD et mise en conformité

PLUS D'INFOS

- Contactez-nous

CONTACT REFERENT

- Commercial@ageris-group.com
- +33 3 87 62 06 00

MODALITES D'ACCES

- Inscription en réservant votre place sur une session disponible ou par téléphone, par mail, par demande de contact. Vous recevrez un devis à nous retourner avec votre accord pour confirmer votre inscription.

DELAI D'ACCES

- La durée estimée entre la demande du stagiaire et le début de la formation est de 7 jours (peut être raccourci pour le mode distanciel)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

- Accessible à distance pour les personnes à mobilité réduite
- Pour connaître l'accessibilité aux salles de formation, vous pouvez nous joindre au +33 3 87 62 06 00

REFERENCE

- RGPDSENSI

TARIF

- 1490 € HT

DUREE DE LA FORMATION

- 2 jours – 14 heures

DATES DES SESSIONS

- Voir site internet

FINANCEMENT

- OPCO

FORMULE INTRA-ENTREPRISE

Formulaire : [soumettez votre projet](#)

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cours théorique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD / GDPR), est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les personnes concernées au sein de l'Union européenne.

Il introduit de nouveaux droits pour les individus et de nouvelles obligations pour les organismes dont les modalités de mise en œuvre doivent être appliquées. Cette formation permet de faire le point sur les impacts du RGPD pour votre organisme et de proposer un plan de mise en conformité type.

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

À l'issue de cette formation, le stagiaire aura les compétences pour :

- Comprendre les évolutions réglementaires imposées par la réglementation en matière de protection des données
- Identifier les impacts sur les aspects organisationnels, sur les politiques et procédures internes
- Préparer un plan d'actions de mise en conformité

PUBLIC

Dirigeants, responsables juridiques et juristes, responsables informatiques, DSI, RSSI, responsables conformité, responsables RH et toute personne concernée par le traitement des données personnelles ou la mise en conformité des traitements au sein de son organisme.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

PROGRAMME DETAILLE

Chapitre 1 : Connaître les nouveautés apportées par le règlement

1. Introduction

- Les enjeux du nouveau règlement européen et les objectifs recherchés
- Les définitions relatives aux données, aux fichiers et aux traitements
- Les définitions relatives aux acteurs impliqués dans les traitements (responsable de traitement, tiers, sous-traitant, destinataire, personne concernée, ...)
- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen (violation de données, profilage, limitation de traitement, portabilité, ...)

2. Les nouvelles règles de gestion imposées par le règlement

- Transparence concernant les traitements de données à caractère personnel
- La simplification des démarches administratives auprès de l'autorité de contrôle
- Les nouvelles sanctions imposées par le règlement
- La gouvernance européenne en matière de protection des données (comité européen, guichet unique, rôle des autorités de contrôle, ...)

3. Les obligations du responsable de traitement et du sous-traitant

- Les nouvelles obligations imposées au responsable de traitement (preuve du respect du règlement, sécurité des données, PIA, Privacy by Design, notification de violation de données, ...)
- Les nouvelles obligations imposées au sous-traitant et les clauses contractuelles à intégrer dans les contrats

- Exemples concrets
- Evaluation des compétences par un quizz en cours et en fin de formation
- Support de cours remis au stagiaire par mail en fin de formation
- Outil distanciel : Teams

POUR ALLER PLUS LOIN

- RGPD – Exercer le métier de DPO
- RGPD – Connaître les fondamentaux de la protection des données personnelles – Certification CIPP/E

PLUS D'INFOS

- [Contactez-nous](#)

- Les actions à mener par l'entreprise pour se mettre en conformité

4. Les droits des personnes concernées

- Les nouveaux droits des personnes concernées et les évolutions des droits existants concernant le traitement de leurs données
- Les nouveaux droits de recours des personnes concernées

5. Le Délégué à la Protection des Données

- Son rôle, ses responsabilités et ses missions
- Sa désignation et son positionnement
- Les contrôles de conformité au règlement

6. Les transferts de données à caractère personnel en dehors de l'UE

Chapitre 2 : Prévoir un plan d'actions pour se mettre en conformité

7. Introduction

- Description des actions à prévoir pour se mettre en conformité
- La démarche méthodologique pour mettre en œuvre le plan d'actions de mise en conformité
- Les étapes du plan d'actions à prévoir pour se mettre en conformité

8. Organisation et référentiel

- La sensibilisation de la direction générale
- La nomination d'un chef de projet ou DPO
- L'organisation d'un comité de pilotage, arbitrage, suivi et validation
- La définition et la communication des politiques protection de la vie privée (interne et externe) et sécurité des données à caractère personnel, déclinaison dans la PSSI
- Les articulations avec les autres filières, (SSI, protection des installations, conservation des documents, ...)
- La modification des contrats
- La sensibilisation de l'encadrement et des collaborateurs
- La cartographie des traitements de données à caractère personnel
- La constitution du registre
- Les procédures de respect des obligations liées au consentement et aux devoirs d'informations
- Les procédures de gestion des demandes d'accès, rectification, limitation, portabilité, et destruction des données à caractère personnel
- La définition des niveaux de dommages sur la vie privée et la notification de violation de données à caractère personnel
- La formalisation des points de contacts

9. Les transferts de données à caractère personnel en dehors de l'UE

- Les pays adéquats
- Les garanties, les contrats, les règles d'entreprise contraignantes
- Les dérogations

10. Sécurité

- Security by default
 - Contrôle d'accès, identification, authentification, habilitation
 - Protection des échanges et des supports de données à caractère personnel
- Security by design et méthodologie PIA
 - Les acteurs
 - Les étapes
 - La validation

- Les outils
- Le cas de l'externalisation
- Les PAS

11. La gestion de la preuve

- Le contrôle
- La labellisation
- Les agréments
- La certification
- Les outils

MODALITES D'EVALUATION

Validation des connaissances et compétences par un quizz à la fin de chaque chapitre.